

ments considérables qui suivirent le traité de Paris de 1763 et changèrent presque l'aspect du monde, je veux dire la déclaration de l'Indépendance aux Etats-Unis, puis la Révolution française et les guerres de Napoléon, avaient relégué dans l'oubli, comme tant d'autres, la grande figure de notre Montcalm. L'un de ses compatriotes du pays de Provence, M. Bouzanquet, voulut, au mois de juillet 1907, se donner la mission de la faire sortir de cette ombre de l'oubli. Aux voix françaises, les voix canadiennes firent écho. Un avocat de Québec au coeur chaud, M. Bellerive, se fit le répondant de M. Bouzanquet. Un comité français, puis un comité canadien furent constitués. Le statuaire Morice pour le bronze et l'architecte Chabert pour le piédestal furent chargés de l'exécution du monument. Ils en firent un succès. Le groupe représente Montcalm frappé à mort. Au-dessus de lui, l'ange de la gloire apporte la couronne de l'immortalité. C'est une oeuvre pleine de vie et d'une émotion intense. Sur le socle on a gravé : A MONT-CALM, LA FRANCE, LE CANADÁ ! C'est court, mais c'est expressif.

Aux fêtes de Candiac, en juillet 1910, le ministre de l'Instruction publique en France, M. Doumergue, entouré des autorités civiles et militaires, présida la cérémonie d'inauguration. M. le sénateur Dandurand, M. Decelles et M. Thomas Côté représentaient officiellement le Canada. " Désormais—dit avec émotion à M. Dandurand le général commandant la division d'infanterie de Nîmes—désormais, c'est sabre au clair que nous passerons devant ce monument ! " Le mot est consolant pour nos coeurs restés fidèles aux souvenirs du vieux pays.

La réplique du monument de Candiac — c'est à savoir un monument en tout semblable, — a été inauguré à Québec, le 16 octobre dernier. Sir Louis Jetté, président du